© Drogues Info Service - 26 février 2026

Vos questions / nos réponses

effets très indésirable du cannabis: Que faire?

Par Profil supprimé Postée le 12/05/2018 10:34

> Bonjour
> Comme indiqué dans mon profil je suis sportif et contre la prise de drogue sauf comme antalgique prescrit médicalement (morphine par exemple). Mon amie sportive aussi ne prend pas de drogue. Elle a eu un terrible accident de vélo lors d'un triathlon en juillet 2017 (vertèbre, cotes, clavicule, coude, genoux cassés).
> Depuis même si tous les os cassés sont réparés elle souffre énormément du dos et des genoux, elle est toujours en arrêt de travail.
> On a lu des articles sur les effets de la cannabis comme antalgique. Après maintes discussions on a décidé de tester. Elle a fumé quatre ou cinq bouffées d'une cigarette de cannabis il y a une semaine (jeudi 3 mai 2018)
> Sur le coup cela s est très mal passé: vomissements, délire paranoïaque pendant environ deux heures.
> Depuis elle a des étourdissements notamment des vertiges lorsqu'elle tourne les yeux. Elle a également des maux de ventre (diarrhée).
> Pouvez nous dire si ces effets indésirables sont provisoires et que doit on faire pour améliorer sa situation?
> Vous en remerciant vivement par avance.
> cordialement

Mise en ligne le 14/05/2018

Bonjour,

Votre amie a mal supporté cette prise de cannabis sans doute trop fortement dosé en principe actif pour une personne non habituée. Ce genre d’expérience que l’on peut nommer bad trip peut facilement laisser un état de perturbation psychique durant plusieurs jours.

Au moment où nous vous répondons, cet état remonte à environ dix jours. C’est la période à partir de laquelle on peut considérer que la plupart des effets se sont bien atténués. Si ce n’est pas le cas, il est préférable de consulter et éventuellement recourir à un traitement d’appoint pour apaiser les symptômes.

Vous pouvez vous adresser à différents professionnels : médecin psychiatre, ou médecin addictologue mais le plus rapide sera sans doute de faire appel tout simplement à un médecin généraliste, en lui expliquant le contexte naturellement.

Nous espérons avoir pu répondre à vos questionnements. Si vous souhaitiez approfondir cet échange, n’hésitez pas à joindre notre ligne téléphonique de Drogues Info Service au 0800 23 13 13 (service gratuit et anonyme ouvert 7 jours sur 7, de 8h à 2h) ou notre service par tchat ouvert de 14h à 2h tous les jours.

Bien Cordialement